

DEC24209DAJ

**Décision du 26 mars 2024 portant nomination de M. Johnny BEAUGRAND en qualité de Chef du
Département TRANSFORM et Directeur de l'UAR1008 TRANSFORM**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} mai 2024, M. Johnny BEAUGRAND, Directeur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé Chef du Département TRANSFORM pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} mai 2024, M. Johnny BEAUGRAND, Directeur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1008 TRANSFORM - Département sciences pour l'ingénierie des aliments, des produits biosourcés et des résidus de l'activité humaine pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 26 mars 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

